



Journal trimestriel d'information

Avril 2019

Une commune un peu plus verte



Au sortir d'un hiver peu rigoureux, force est de constater que le réchauffement climatique devient une évidence. Pour preuve, les quatre dernières années ont été les plus chaudes sur Terre depuis 150 ans ! Les jeunes ont compris l'urgence climatique et se mobilisent. Ils sont déjà descendus trois fois dans les rues cette année pour demander une réaction de la société et plus particulièrement des autorités politiques.

Notre commune, qui a obtenu le label «Cité de l'énergie» par l'intermédiaire de l'agglomération, n'est pas insensible à cette problématique. Elle a d'ailleurs mené diverses actions visant à réduire son empreinte environnementale ces dernières années :

- Rénovation de la halle de Montsevelier au standard Minergie avec pose de panneaux photovoltaïques;
- Construction de la crèche au standard Minergie-P avec installation de panneaux photovoltaïques;
- Isolation du bâtiment et mise en fonction d'une pompe à chaleur à l'école de Corban;
- Nouvelles centrales de chauffage à coqueux de bois optimisées à Vermes et Vicques.

Elle entend poursuivre sur cette voie avec l'isolation et l'optimisation du chauffage des deux derniers bâtiments communaux qui consomment de l'énergie fossile : les écoles primaires de Geneveret à Vicques (2020) et de Montsevelier (2021).

Autre nouvelle réjouissante, le Conseil général a marqué sa volonté d'agir lors de sa dernière session en demandant l'extinction totale de l'éclairage public au cœur de la nuit (sauf exceptions liées à la sécurité) et en réaffirmant sa volonté d'étudier la pose d'éoliennes sur les hauteurs de la commune.

Les autorités communales sont conscientes de leur responsabilité envers notre Terre qui sera léguée à nos enfants et continueront à œuvrer avec détermination pour le climat. Pour relever ce défi, nous pouvons aussi compter sur l'appui de la commune de Riehen qui a décidé de soutenir nos investissements, en particulier ceux empreints de durabilité, à raison de 50'000 francs par an lors de la prochaine décennie. Un grand MERCI à cette généreuse commune !

Claude-Alain Chapatte, conseiller communal

Au sommaire

Délibérations des autorités
Page 2

La Commune honore 3 jubilaires
Page 3

A l'état civil
Page 4

Un marché local ?
Page 5

Canapé forestier
Pages 6 et 7

Plain-Fayen en fête
Page 9

Activités locales
Pages 10 à 12

Echos des autorités

Délibérations du Conseil communal

Dans le cadre de ses récentes délibérations hebdomadaires, le Conseil communal a notamment :

- Elu Elisabeth Dennert à la fonction de vice-maire pour l'année 2019;
- Décidé d'installer une alarme sur le site de la déchèterie suite aux nombreux vols et déprédations commis. Des individus se sont introduits à plusieurs reprises sur le site, après avoir escaladé ou cisailé le grillage, pour fouiller les locaux des gardiens, les bennes de déchets et dérober divers matériaux. Ces dégradations ont affecté aussi bien le personnel de la déchèterie que les usagers sans compter le coût engendré par les travaux de réparation. Par cette mesure, le Conseil communal de Val Terbi entend ainsi protéger le site de nouvelles déprédations;
- Confié un mandat d'ingénieur et d'architecte pour la réalisation d'une étude concernant l'assainissement énergétique de l'école primaire de Geneveret à Vicques et de Montsevelier.

Délibérations du Conseil général

Le législatif de notre Commune s'est réuni les 5 février et 19 mars. Lors de ses délibérations, il a :

- Pris connaissance de l'état d'avancement du dossier relatif à la révision du plan d'aménagement local de nos localités;
- Préavisé favorablement un crédit de Fr. 8'942'000,-, sous déduction des subventions fédérales et cantonales, pour le traitement des micropolluants à la STEP de Soyhières. Le crédit sera soumis au vote populaire le 19 mai 2019;
- Approuvé une motion des groupes PDC-sympathisants et CoVal, demandant l'extinction de l'éclairage public pendant les heures qui comptent le moins de trafic. L'objectif est de lutter contre la pollution lumineuse nocturne et de faire des économies d'énergie;
- Nommé Monsieur Bernard Koller de Montsevelier en qualité de membre de la Commission des Travaux publics. Celui-ci remplace Romain Lambert, démissionnaire.

Les procès-verbaux détaillés des séances sont disponibles sur le site internet de la commune à l'adresse www.val-terbi.ch

Votations du dimanche 19 mai

Les citoyens sont appelés à se prononcer le 19 mai sur deux objets fédéraux et un objet communal :

- Loi fédérale relative à la réforme fiscale et financement de l'AVS (RFFA);
- Révision de la Loi fédérale sur les armes;
- Crédit de Fr. 8'942'000.- pour le traitement des micropolluants à la STEP de Soyhières.

Le matériel de vote parviendra aux électrices et électeurs entre le 23 et le 26 avril. Les électeurs peuvent voter dès qu'ils ont reçu le matériel de vote mais doivent **obligatoirement signer leur carte de légitimation pour voter par correspondance**. Un bureau de vote sera ouvert dans chaque localité le dimanche 19 mai de 10 à 12 h.

Informations communales

Mutations au sein du personnel communal

Le début de l'année a été marqué par plusieurs changements au sein du personnel communal.

Au début février, Josiane Bindy de Vermes a pris sa retraite après 26 ans au service de la Commune en qualité de concierge. Nous la remercions sincèrement pour son dévouement et son professionnalisme tout au long de sa carrière. Carine Bron Oberli de Vermes a été engagée pour lui succéder.

Madame Véronique Berbier qui a travaillé presque une année en tant que concierge remplaçante a souhaité mettre d'autres priorités à son emploi du temps. Elle est remplacée par Madame Anne Kottelat de Courroux. Marie-Noëlle Möri de Vicques a été engagée pour compléter l'équipe de conciergerie des écoles de Vicques.

Du côté de l'administration, une réorganisation a été opérée dans la répartition de certaines tâches et Claudine Seuret de Courtételle a été engagée à temps partiel pour compléter l'effectif et compenser notamment le départ en retraite de Marlène Fridez.

La Commune honore trois jubilaires

En ce début d'année, notre Commune a eu le plaisir d'honorer 3 collaboratrices à son service depuis 20 ans.

Sophie Lachat a été engagée par l'ancienne Commune de Montsevelier le 1er janvier 1999 en qualité de secrétaire communale. Actuellement, elle assume avec brio la fonction d'agente administrative responsable des permis de construire et des impôts.

Depuis l'ouverture de la crèche en 1999, Antoinette Calce a pris soin de nombreux enfants qu'elle accompagne encore et toujours avec grande gentillesse, douceur et respect.

Ses délicieux plats équilibrés régaleront les papilles de bambins depuis 20 ans. Avec son dynamisme légendaire, dans sa cuisine de la Maison de l'Enfance, Brigitte Lachat prépare quotidiennement 70 repas.

Nous remercions chaleureusement ces trois employées pour leur engagement sans faille et leur souhaitons beaucoup de plaisir dans la poursuite de leurs activités.



Sophie Lachat, Antoinette Calce et Brigitte Lachat (de g. à dr.)

Statistique de la population

La population de la Commune est restée relativement stable en 2018.

Notre administration a enregistré 147 arrivées et 138 départs.

24 personnes sont décédées; 23 nouveau-nés sont venus rajeunir notre population.

Au 31 décembre 2018, Val Terbi comptait 3212 habitants.

Informations communales (suite)

Registre et taxe des chiens

La Commune perçoit une taxe pour chaque chien recensé sur son territoire. La taxe se monte à Fr. 60.- par animal. Elle est facturée annuellement et est établie sur la base du registre communal des détenteurs, mis à jour au 1er mai.

Afin de nous permettre une mise à jour correcte du registre communal pour la prochaine facturation qui interviendra en juin prochain, nous vous invitons à nous communiquer, sans tarder, toutes les mutations liées à la détention d'un ou de plusieurs chiens, soit les chiens achetés ou reçus, les chiens décédés, vendus ou donnés et les chiens qui n'ont pas encore été annoncés. Les annonces de mutation peuvent être faites via le site internet de la Commune ou par mail à nathalie.krattinger@val-terbi.ch

Déchèterie Le Tritout - Horaire

Mercredi	14 à 18 h
Vendredi	14 à 17 h
Samedi	9 à 12 h 13.30 à 15.30 (en été)



**Fermeture exceptionnelle le samedi
20 avril (Samedi de Pâques)**

Le Tritout passe à l'heure d'été le 6 avril 2019. Dès cette date, l'infrastructure est également ouverte le samedi après-midi.

Les jubilaires du printemps

Nous adressons nos compliments à nos citoyennes et citoyen qui vont fêter prochainement un anniversaire particulier :

- Longchamp Denise de Montsevelier, 80 ans le 3 mai
- Sidler Laurence de Vicques, 80 ans le 18 mai
- Bögli Rose de Corban, 90 ans le 16 mai
- Tschopp Marie de Vicques, 80 ans le 1er juin
- Charmillot Albert de Vicques, 99 ans le 10 juin
- Dominé Marie-Thérèse de Corban, 80 ans le 11 juin
- Icitovic Nevenka de Vicques, 80 ans le 16 juin

A l'état civil

Le Carnet rose

Dani, le 6 janvier, Famille Félicien et Vanessa Freléchoz, Vicques

Lenny, le 18 janvier, Famille Raphaël et Priyanka Balmer, Vicques

Milan, le 28 janvier, Famille Maik Hirschi et Mélanie Koller, Montsevelier

Audrey, le 6 février, Famille Davina Nydegger, Vicques

Maelyne, le 12 février, Famille Dimitri et Nadège Renggli, Vicques

Maeva et **Jolane**, le 13 février, Famille Lionel Cortat et Lise Girard, Vermes

Kyan, le 1er mars, Famille Jean-Marie Modolo et Anaïs Friche, Vicques

Hommage à ceux qui nous ont quittés

Charmillot Elisabeth, 1942, Vicques; le 29 janvier 2019

Lachat Roger, 1938, Montsevelier; le 9 février 2019

Schaller Jean-François, 1946, Corban; le 17 février 2019

Hohermuth Anton, 1951, Vermes; le 27 février 2019

Mérites sportifs et culturels 2018

La prochaine cérémonie de remise des récompenses sera organisée par la Commune à l'occasion de la fête du village de Corban, le samedi 6 juillet 2019.



Les distinctions concernent les personnes et les sociétés qui se sont illustrées dans les domaines sportif et culturel au cours de l'année 2018.

Les mérites sont attribués chaque année, sur inscription uniquement.

Si vous connaissez parmi vos proches une personne susceptible de recevoir le prix du mérite ou pouvez vous-même justifier de performances sportives, nous vous invitons à prendre contact avec le secrétariat communal.

La formule d'annonce ainsi que les critères de sélection peuvent être téléchargés sur le site internet de la commune (www.val-terbi.ch).

Un marché ponctuel tout près de chez vous à Vicques Qu'en pensez-vous ?

Le **MARCHÉ**
local

- Vous trouvez cette idée sympathique ?
- Vous êtes établi dans le Val Terbi ?
- Vous êtes artisan, producteur, cultivateur, commerçant, bricoleur ou encore artiste ?
- Vous êtes intéressé(e) à exposer, faire connaître, proposer, vendre votre production, vos récoltes, vos œuvres ou vos chefs-d'œuvre ?

La Commission de l'Action sociale de Val Terbi vous donne la possibilité d'en savoir plus en participant à une

Séance d'information et d'échanges
qui aura lieu à Vicques, salle du Conseil général
le jeudi 9 mai 2019 à 19h30

Vote Info - l'application pour les votations

VoteInfo est la nouvelle application de la Confédération et des cantons. Les dimanches de votation, dès midi, elle permet de suivre en continu les résultats des votations fédérales et cantonales. C'est la première fois qu'une plateforme propose au même endroit les explications et les résultats concernant tous les objets de votation fédéraux et cantonaux.

Les dimanches de scrutin, l'application proposera dès 12 heures des résultats provisoires qu'elle actualisera jusqu'à ce que les résultats finaux soient établis.

Elle propose en outre les explications et vidéos relatives à ces objets.

L'application peut être téléchargée gratuitement depuis l'App Store et Google Play.



Maison de l'enfance

Un canapé forestier

C'est quoi ?

L'idée du canapé forestier a émergé des pays scandinaves dans les années 1950, puis elle s'est propagée en Allemagne et en Suisse.

Le canapé forestier est une cabane circulaire faite de branchages empilés entre des pieux plantés en 2 cercles, un grand qui forme le mur et un petit qui, lui, offre une assise. On y trouve au centre un foyer qui permet de se réchauffer, de cuisiner.

Il n'y a pas de toit, en cas de mauvais temps, une corde est tendue entre deux arbres au-dessus de la cabane et une bâche est tirée. Il y a même des WC ! Cette structure est une référence visuelle, notre endroit en forêt ! C'est un « château fort », un refuge d'où démarrent les explorations, jeux et conquêtes.



Expérimenter, saisir et intégrer, en utilisant les cinq sens.

De nos jours, plusieurs catastrophes écologiques incitent l'homme à prendre conscience de son impact sur la nature et à réaliser l'importance de la nature qui nous environne. Les changements climatiques, les changements

de condition de vie et de travail ont permis à l'homme de se sensibiliser à la protection de la nature et de protéger ce capital si précieux.

Il est devenu utile et nécessaire de répandre cette nouvelle conscience aux futures générations pour qu'à la suite, elles aussi fassent des expériences et vivent en harmonie avec la nature. C'est dans cette dynamique que la Maison de l'enfance de Val Terbi tend à amener les enfants en leur proposant des sorties régulières en forêt. Des sorties en forêt pour sensibiliser les enfants à travers les expériences multi-sensorielles pour les ressentir pleinement et s'en imprégner en jouant, en observant et en explorant.



Les expériences que l'enfant fait à travers la nature l'aident à la comprendre, à appréhender la vie qui habite sur terre et à la respecter à sa juste valeur. L'enfant prend conscience de l'impact de ses choix et de son comportement. C'est à travers ses propres expériences qu'il va fonder ses valeurs.

Pour toucher complètement l'environnement de l'enfant, il est bon d'y intégrer toutes les composantes qu'il peut rencontrer autour de lui comme sa famille, son logement, sa commune, sa crèche. D'autres thèmes peuvent être abordés comme le recyclage, les transports, les économies d'énergie, l'histoire de son village.

(Suite page 7)

Naissance du canapé forestier à Vicques

En 2017, la Maison de l'enfance partage ce projet de construction avec la commune afin d'obtenir un terrain de la bourgeoisie. Le choix du lieu a été étudié et approuvé avec la précieuse aide du garde forestier, Luc Roueche. Formulaires administratifs rigoureusement remplis, permis et documents officiels demandés, nous recevons la permission de construire notre canapé au lieu-dit « Sur le Gros Cras » en janvier 2018. Débute alors la construction en juin 2018. Afin de nous aider dans ce beau projet, nous avons sollicité les parents de la Maison de l'enfance. Grâce à leur généreux soutien, le canapé s'est construit en 4 journées. 4 journées remplies de partage, collaboration, rires et convivialité entre parents, enfants, familles et collègues. En août 2018 ont commencé les premières découvertes, explorations et rêveries dans notre canapé magique...

Ce projet a vu le jour grâce à Tania Belgrado, responsable pédagogique de l'institution et formée à la pédagogie par la nature, qui s'est investie à 200%, à Monsieur le maire qui a su voir en ce projet une nouvelle approche pédagogique et féérique à proposer aux familles de Val Terbi, à Luc Roueche qui a pris soin de nous trouver un lieu sécurisant pour les enfants et qui s'est grandement investi dans ce projet et surtout aux familles qui nous font confiance jour après jour et nous ont aidés à concrétiser ce magnifique projet. Alors à tous un grand MERCI !

Sylviane Tarchini, directrice de la Maison de l'enfance

Programme d'une matinée à la forêt

Les sorties sont prévues toute l'année, même par mauvais temps, sauf conditions extrêmes.

9h00 : les activités commencent dès la sortie de la crèche, sur le chemin qui nous mène au canapé. Observation, découverte, recherche, collaboration et entraide sont au rendez-vous.

9h45 : Arrivés à l'entrée de la forêt, nous saluons le grand gardien de la forêt et lui demandons la permission d'y entrer. Après 5 minutes de marche, nous arrivons à notre canapé. La première chose à faire est le feu qui va donner vie à notre matinée, car c'est autour de ce feu et à l'intérieur de notre canapé et alentour, que tout va se passer.

À peine arrivés, les enfants sont déjà dans leurs histoires, explorations et découvertes.

10h00 : C'est l'heure du rassemblement ! Une collation regroupe tout le monde à l'intérieur du canapé. Nous en profitons pour partager les découvertes de chacun, répondre aux questions que chacun se pose sur ce qui les entoure.

11h00 : C'est l'heure d'écouter la nature...

Un moment d'écoute, de méditation, de repos pour tous. Nous nous installons confortablement sur le banc, les rondins ou simplement couchés par terre et écoutons ce que la nature nous raconte. Puis, afin de clôturer la matinée, l'éducatrice raconte un conte de la forêt.

11h20 : C'est l'heure du retour à la crèche.

Avant de quitter notre lieu magique, nous faisons encore un petit arrêt vers le grand protecteur de la forêt pour le remercier de nous avoir offert cette matinée et lui déposer un cadeau.

Quels sont les buts de ces sorties ?

- Explorer la nature à travers les 5 sens en toute liberté;
- Développer l'imagination, favoriser la rêverie;
- Permettre à l'enfant d'explorer autrement son autonomie et renforcer l'estime de soi;
- Renforcer sa constitution, son système immunitaire et améliorer son aptitude physique;
- Apprendre à respecter la vie qui l'entoure et apprendre à la connaître;
- Favoriser l'apprentissage de la solidarité, développer son empathie
- Apprendre l'écoute et l'émerveillement;
- Apprivoiser la nature qui l'entoure pour mieux la comprendre, la respecter et la protéger.



Les sociétés locales

Camp de Vic'en glisse

Initialement prévu en Valais, notre 7^{ème} camp de ski s'est finalement déroulé dans la lointaine station grisonne de Sedrun du 18 au 23 février dernier.

Un domaine, qui depuis cet hiver, est relié à la station d'Andermatt où le projet de construction du nouveau complexe hôtelier de l'égyptien Samih Sawiris a coûté plus d'un milliard de francs.

Notre belle équipe de 52 enfants (70 participants en tout !) était logée dans un chalet «heimelig » à Selva. Pas dans le luxe d'Andermatt, mais chacun y a trouvé sa place.

Chaque soir, c'est dans une ambiance chaleureuse et bruyante que nos gloutons affamés passaient à table, impatients de déguster les bons petits plats du Chef de cuisine.

Du plus petit au plus grand, des débutants au plus cracks, en ski ou en snowboard, chacun s'est éclaté sur les pistes, passant par le «snow-park» non sans quelques chutes ou bobos, mais sans grand mal ☺

Le magnifique soleil, la neige d'une qualité exceptionnelle, la bonne humeur, des sourires radieux et des

accompagnant-e-s toujours aussi sympas ont été les ingrédients de la réussite de cette semaine. Même d'anciens participant-e-s à nos camps ont intégré notre groupe, mais cette fois comme moniteurs ou animateurs.

Vic'en-glisse fête cette année ses 10 ans d'existence. Notre association s'était donnée pour but d'organiser un camp de ski, une année sur deux, en alternance avec celui de l'école primaire. Depuis maintenant 3 ans, notre camp a eu lieu chaque année. Notre seule source de revenu est le traditionnel Loto. Cette année il se déroulera à l'Atrium le dimanche 28 avril à 18h00. L'envie est là, mais pour nous donner la possibilité d'organiser un camp en 2020, toute l'équipe des Vic'en-glisse a besoin de VOTRE SOUTIEN et vous invite cordialement à venir jouer le dimanche 28 avril prochain. Un grand merci aux membres du comité de l'association, aux moniteurs, aux animateurs et à toute l'équipe de la cuisine. Egalement un grand merci aux généreux sponsors qui nous ont permis d'acheter, pour la première fois, des chasubles orange et d'offrir aux enfants le traditionnel t-shirt Vic-en-glisse.



INVITATION – FETE DU PLAIN-FAYEN – 19 mai 2019

Chers habitants de la commune de Val Terbi,

Bien situées, au sud du Val Terbi, les gorges du Tiergarten nous emmènent dans une vallée parallèle où, dans une vaste clairière, est blotti le charmant village de Vermes. Il est entouré de montagnes verdoyantes au pied desquelles coule la plus enchanteresse des rivières : « La Gabiare ».

Vermes offre à l'hôte de passage un environnement intact qui lui procure toutes les émotions suscitées par la découverte de la nature.



De la crainte révérencielle ressentie au passage des gorges, à l'agréable soulagement offert par l'ombre des arbres, tout en passant par l'excitation joyeuse qu'entraîne l'apparition des clairières évocatrices de rencontres heureuses et fantastiques, c'est dans ce joyeux contexte que nous vous **invitons cordialement, avec votre famille, à participer à la journée du 40ème anniversaire du sentier botanique et du 30ème anniversaire de la cabane forestière.**

La manifestation se déroulera **le dimanche 19 mai 2019 à la cabane forestière du Plain-Fayen à Vermes.**

A cet effet, le comité d'organisation montera une grande tente de 250 places. Un menu à 20 francs vous sera proposé (salade paysanne, filet de porc, légume, gratin dauphinois, bûche glacée et son coulis). Ainsi que grillades, pain maison, et différents desserts préparés par les Dames du groupement paysan de Vermes et environs. Dans une ambiance musicale, accordéons et cor des alpes, une dizaine d'exposants vous présenteront des produits du terroir. Un conteur sera présent pour petits et grands (Jacques Staempfli). Les enfants ne sont pas oubliés puisqu'il y aura aussi des jeux pour les divertir.

Parc : Etant donné que nous ne disposons pas de place de parc sur l'emplacement de la manifestation, le parking des véhicules est prévu à la carrière de Vermes avec un service de bus toutes les demi-heures.

Les marcheurs qui sont intéressés pourront parcourir le sentier botanique (1 km), des guides nature seront à disposition des participants.

Un concours sur le thème de la nature vous sera proposé avec de très beaux prix à la clef. La feuille de participation au concours vous sera remise au départ du sentier botanique.

Afin de faciliter l'organisation, votre inscription pour le repas de midi est souhaitable mais n'est pas indispensable : Natel du Président : 079/602.31.07; Adresse E-Mail : cabaneplainfayen@gmail.com

Nous nous réjouissons de vous y rencontrer.

AU NOM DU COMITE D'ORGANISATION

Le Président : Ulrich HOFER

La Secrétaire : Sylvianne FLEURY

Dès 9h.00

Ouverture des festivités à la cabane forestière du Plain-Fayen à Vermes

Marche découverte du sentier botanique

Concours et jeux pour enfants

Dès 11h.30

Discours et apéritif

Dès 12h.00

Repas de midi : menus et grillades

Ambiance : Accordéons et cor des alpes

Exposants : Produits du terroir et divers



Les hirondelles bientôt de retour

Avec le printemps renaissant, nous sommes ravis et impatients de retrouver les sympathiques migratrices rentrant d'Afrique, qui, espérons-le, viendront, pour la première fois, prendre possession de leurs nids dans la tour.

Nous profitons de l'occasion pour **remercier tous les généreux donateurs** qui ont répondu à notre appel lancé dans le *Val Terbi info* de juillet dernier, prévoyant une 2e tour.

La campagne de dons se poursuit encore cette année.

Vous pouvez verser votre don à :

Banque Raiffeisen du Val Terbi
IBAN CH 18 8007 3000 0011 0770 1
La Crécerelle, c/o Luc Chalverat

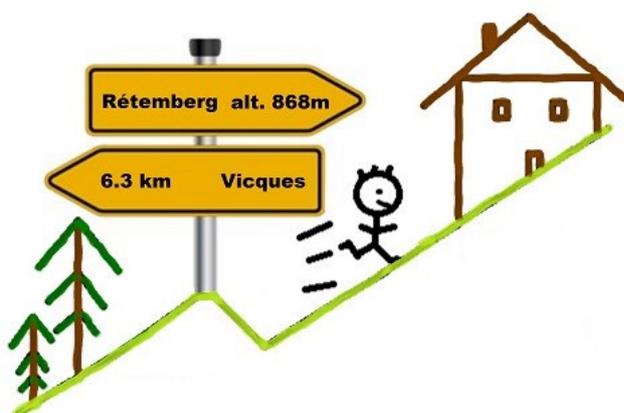
Merci d'avance

Au nom du groupe, M. Monnerat



L'agenda local

Date	Manifestation	Lieu
30 mars, 5-6-7, 11-12-13 avril	« Vacances de rêve » par la compagnie de théâtre Mask'Art'Ade	Centre communal Vicques
27 avril	Scars - Ballet de l'Ambre - <i>danse</i>	Centre communal Vicques
28 avril	Loto par Vic'en'gliSse	Centre communal Vicques
10 mai	Concert de la Fête des mères par la Fanfare de Corban	Halle de Corban
11 mai	Concert de la Fête des mères par la Fanfare de Montsevelier	Place de la République
11 mai	Soirée de soutien en faveur du FC Vicques	Centre communal Vicques
18 mai	Simon Gerber et Sophie Noir Trio - <i>chanson et musique</i>	Centre communal Vicques



Vicques - Retemberg

Course pédestre, nordic-walking, marche, course des enfants.

Vendredi 21 juin 2019

Le bénéfice de l'édition sera versé à l'Association « Décrochez la Lune ».

Plus d'infos sur vicquesretemberg.ch

Programme 2019 - Animations à la Lettr'i Vermes

- 17 août : Projection cinéma
- 20 octobre : Choucroute
- 7 décembre : Saint-Nicolas

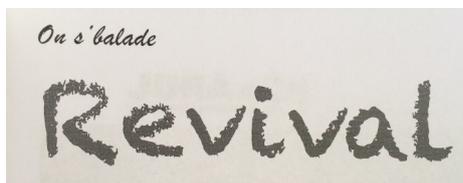


L'humoriste jurassien Jérôme Mouttet et son compagnon de scène Rudy Teuscher ont imaginé aller à la rencontre de la population jurassienne en proposant un spectacle quasi "à domicile" dans toutes les communes jurassiennes. Les représentations se dérouleront dans une roulotte aménagée en salle de spectacle pouvant accueillir 30 spectateurs :

- Montsevelier le 23 mai
- Corban le 24 mai
- Vicques le 25 mai
- Vermes le 30 mai

Plus d'informations sur le site www.jeromemouttet.ch.

Prochaines sorties



- | | |
|--|---|
| 17 avril | Blauen départ 8 h 45 |
| Chef de course Froidevaux Georges (079/217 98 76) | |
| 1er mai | Baroche , départ 8 h 45 |
| Chef de course Roueche Henri (032/ 435 68 51) | |
| 15 mai | Petite Schönenberg départ 8 h 45 |
| Chef de course Monnerat Fidèle (079/761 37 28) | |
| 29 mai | Pierreberg ; départ 8 h 45 |
| Chef de course Friche Gérard (032/435 67 37) | |
| 12 juin | Rebeuvelier (chalet) ; départ 8 h 45 |
| Chef de course Schaller Jean-Paul (032/ 435 57 58) | |
| 26 juin | Stierenberg ; départ 8 h 45 |
| Chef de course Monnerat Fidèle (079/ 761 37 28) | |

Club des aînés

Les rencontres se tiennent les jeudis dès 14 heures au Centre communal à Vicques

25 avril	Match
9 mai	Jass
23 mai	Jass
6 juin	Match
27 juin	Jass



Dégustation de vin en faveur de



**Vendredi 03 mai
2019**

**De 17h00 à 21h30
Centre communal
Vicques**

Dégustation gratuite de vin Valaisan

Vente au détail.

Le prix du vin n'est pas majoré pour l'occasion.

Restauration avec raclette.

Présentation de l'association

Informations T. Maître 079/252 17 90

Les fêtes dans nos villages

Montsevelier le 22 juin

Corban les 6 et 7 juillet

Vicques les 9, 10 et 11 août

